



Avez-vous des questions ?

Contactez-nous si vous souhaitez obtenir de plus amples informations. Nous vous conseillerons volontiers.



Ce mémo sert exclusivement d'aide, la responsabilité du choix correct du matériel incombe à la personne spécialisée chargée de l'installation.

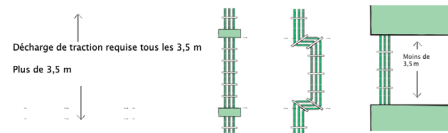


Weissackerstrasse 7 | CH-3072 Ostermundigen
+41 31 930 80 80 | www.kablan.ch

Version 6.0 2025, sous réserve de modifications

Zone montante

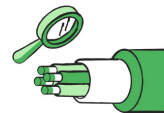
- Échelle montante ou rail profilé ?
- Quel matériel de fixation (boulons, chevilles, vis, etc. homologué en cas d'incendie) peut être utilisé ?
- Fixation des câbles avec des colliers étriers testés ; pose en faisceau ou individuellement selon l'homologation figurant dans le certificat d'essai.
- Pour les installations verticales de plus de 3,5 m, l'une des mesures suivantes doit être appliquée et, si nécessaire, répétée tous les 3,5 m.
- Pose de câbles en méandre avec changement de direction tous les 3,5 m.
- Installation d'une mesure de soutien efficace (p. ex. WUM de la société Dätwyler)
- Pour une hauteur de local de max. 3,5 m, aucune mesure de soutien des câbles n'est nécessaire, pour autant que des obturations coupe-feu soient présentes entre les étages.



Câbles avec maintien de fonction sans comportement critique

Les câbles de sécurité avec maintien de fonction intégré sont également disponibles avec une classification du comportement au feu B2ca-s1a,d1,a1. Ces câbles conviennent à une utilisation dans les voies d'évacuation où aucun comportement critique n'est autorisé.

Accédez ici à notre assortiment de câbles de sécurité et à notre outil pratique de recherche de câbles :



Notre boutique en ligne:



E30, E60 et E90
Maintien de fonction Mémo



De quoi faut-il tenir compte avant l'installation ?

- Le système porteur et les câbles doivent être testés ensemble. Dès l'appel d'offres, les prescriptions du concept de protection incendie doivent être prises en compte pour le choix des câbles et des systèmes porteurs.
- La pose de câbles dans des tubes encastrés dans le béton ou la maçonnerie est autorisée.
- Les installations de sécurité doivent de préférence être posées dans la couche supérieure. Si une pose en couche supérieure n'est pas possible, les installations situées au-dessus de l'installation de câbles avec maintien de fonction doivent être fixées de manière à ne pas avoir d'influence négative sur celle-ci.
- Concernant la section des conducteurs il faut tenir compte du fait qu'en cas d'incendie, l'augmentation de la température accroît la résistance des conducteurs. Il faut donc vérifier et, le cas échéant, démontrer si une augmentation de la section devient nécessaire en raison de la modification de la résistance.
- Les prescriptions des instances suivantes doivent être prises en compte : assurance immobilière, AEAI (directive de protection incendie 17-15), NIBT SN 411000:2025, propriétaires et utilisateurs, autorités de surveillance.

Quels systèmes de sécurité existe-t-il ?

- Éclairage de secours et de sécurité
- Systèmes d'alarme et d'information, évacuation, ascenseurs pour personnes
- Installations d'extraction de fumée et de chaleur (EFC), clapets et portes coupe-feu
- Installations de surpression d'eau, pompes sprinkler
- Ascenseurs pompiers et monte-lits dans les hôpitaux

Quand ai-je besoin de quel maintien de fonction ?

Éclairage de sécurité Signalisation de secours	min. 30 minutes
Installations de surpression pour la protection contre la fumée (RDA)	30 à 120 minutes
Installations d'extraction de fumée et de chaleur (EFC), pompes	30 à 120 minutes
Ascenseurs pompiers	selon la structure porteuse
Dispositifs d'extinction	selon le concept de protection incendie
Installations sprinkler (pompes)	selon le concept de protection incendie

Le concept de protection incendie peut définir des prescriptions concernant la durée du maintien de fonction qui divergent des exigences minimales. Pour le calcul de la charge calorifique, accédez ici à l'outil de Dätwyler.

Système porteur spécial

Sur les systèmes porteurs spéciaux, seuls les câbles testés conjointement sont autorisés. La durée de maintien de fonction atteinte dans le certificat d'essai s'applique. Une transposition des résultats à des systèmes porteurs comparables d'autres fabricants n'est pas autorisée.

Vos avantages avec le système porteur spécial

- Moins de matériel nécessaire
- Montage plus simple
- Grand choix de types de pose différents et autorisés
- Distances de fixation et charges admissibles plus importantes



Système porteur normalisé

Selon la norme DIN 4102-12, quatre types de pose normalisés sont disponibles : échelle à câbles et chemin de câbles avec suspension par tiges filetées, colliers individuels et colliers étriers sur rail profilé. Les résultats obtenus par un fabricant de câbles sur les systèmes porteurs normalisés peuvent être transposés à tous les systèmes porteurs normalisés de différents fabricants.

Installation de câbles horizontale

Installation selon le type de pose indiqué dans le certificat d'essai :

- Quelle durée de maintien de fonction devez-vous atteindre : E30, E60, E90 ou E120 ?
- Faut-il utiliser un système porteur normalisé ou spécial ?
- Le système porteur a-t-il été testé conjointement avec le fabricant de câbles, ou existe-t-il des résultats d'essai pour le système porteur normalisé ?
- Où l'installation de câbles doit-elle être montée – horizontalement au mur ou au plafond ?
- Quelle est la charge par mètre ?
- Quelle largeur le système porteur nécessite-t-il ?
- Quelles distances de fixation doivent être respectées ?
- Quel matériel de fixation (boulons, chevilles, vis, etc. homologué en cas d'incendie) peut être utilisé ? verwendet werden?

Attention :
pour l'installation de câbles, une plaque d'identification doit être apposée à un endroit approprié. Elle doit indiquer l'installateur, la date de réalisation et le numéro du certificat d'essai.